

DEMANDE DE CANDIDATURE au *Pôle Espoirs VOLLEY-BALL*

PRESENTEE PAR :

NOM :	Prénom :	Taille :	Poids :
Date de naissance :	Lieu :	Département :		
Parents (ou représentant légal) :	M. Mme						
Adresse :						
Code Postal :	Ville :				
Sportif :	Tél. port. :	e-mail :				
Père :	Profession :	Tél. port. :	e-mail :			
Mère :	Profession :	Tél. port. :	e-mail :			
Nombre de frères et sœurs (âge et taille) :						
Taille des parents :	Père			Mère			

SITUATION SCOLAIRE EN 2023-2024

Nom de l'établissement :			Téléphone :	
Adresse :					
Classe suivie :	Langues vivantes 1 :	2 :	
Redoublement de cette classe :	Oui	Non	(1)			
• Une option ou enseignement de détermination :					

DOIT RENTRER EN SEPTEMBRE 2024

Filière générale : Dans la classe de :	
Pour les Premières, le choix des spécialités peut se faire parmi les matières suivantes (Entourer les matières voulues) :	
Compatibles : HGGSP Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques / Mathématiques / Physique-chimie / SVT Sciences de la vie et de la Terre / SES Sciences économiques et sociales	
Peu recommandées : HLP Humanités, Littérature et Philosophie / LLCER Langues, Littératures et Civilisations étrangères et régionales. Toute autre spécialité étant absolument incompatible .	
Langues vivantes demandées : A :	B :
Filière professionnelle : Dans la classe de :	
Langues vivantes demandées : 1 :	2 :
Régime demandé : (1) Barrer les mentions inutiles	
<input type="checkbox"/> Internat	<input type="checkbox"/> Externat
<div style="border: 2px solid blue; padding: 10px; display: inline-block;">Photo d'identité</div>	
à grafer ou à scanner	

(1)

Date et signature des parent

Signature de l'élève :

DEMANDE DE CANDIDATURE au Pôle Espoirs VOLLEY-BALL
RENSEIGNEMENTS
DE L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE D'ORIGINE

NOM : **Prénom** : **Classe** :

Participation au sport scolaire :

Nom de l'établissement :

Adresse :

Participez-vous à :

- l'A.S. volley-ball : oui non

- l'A.S. autre(s) spécialité(s) oui non

Si oui, lesquelles :

Avez-vous obtenu des titres en sport scolaire ?

Appartenez-vous à une section sportive volley-ball ? Oui Non Laquelle ?

Cadre réservé au professeur d'EPS (ou responsable de la section sportive):

Nom : Prénom : Téléphone : Mail :

Avis sur la candidature :

Signature :

Cadre réservé au chef d'établissement ou au professeur principal(e):

L'élève est-il susceptible de réussir une bonne scolarité dans l'orientation demandée ?

Nom et qualité.....Téléphone et adresse mail

Cachet et signature :

**Autorisation de l'utilisation de l'image Individuelle pour des opérations de communication et de promotion en :
Beach-volley / Volley-ball**

Déclaration sur l'honneur

Je soussigné, Madame, Mademoiselle, Monsieur, (1)
....., représentant légal de
.....

autorise par la présente, pour la saison 2023-2024, la FFVolley à utiliser son nom, son image, et tout élément de sa personnalité (voix, silhouette, etc.) pour des opérations techniques, commerciales, et/ou promotionnelle de la FFVolley.

Fait à : Le :

Signature :

(1) *Barrer les mentions inutiles*

AUTORISATION D'INTERVENTION CHIRURGICALE
Pour la saison 2023/2024

Je soussigné (e) _____ autorise

Le responsable ou un membre du staff du pôle Espoirs féminin de Nancy à faire pratiquer une intervention chirurgicale sur mon enfant

Nom : _____ Prénom : _____

en cas d'urgence.

Numéro de Sécurité Sociale des parents : / ____ / ____ / ____ / ____ / ____ / ____ / ____ /

Les coordonnées du médecin traitant familial (s'il y en a un) sont les suivantes :

Nom : _____ **Prénom :** _____

Téléphone : _____

Observation particulière important en vue d'une intervention :

Fait à :

Le :

Signature du père (1) :

Signature de la mère (1) :

Nom

Nom

(1)

La signature des deux parents doit être précédée de la mention « Lu et approuvé ».

LUTTE CONTRE LE DOPAGE

AUTORISATION DE PRELEVEMENT SANGUIN 2023/2024

Prenant connaissance des textes suivants :

Extrait du code du sport, article R 232-52 : La personne chargée du contrôle vérifie, par tout moyen, l'identité du sportif contrôlé. (...) Si le sportif contrôlé est un mineur ou un majeur protégé, tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal de l'intéressé remise lors de la prise ou du renouvellement de la licence. L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle.

Extrait du code du sport, Article L232-17 : Se soustraire, tenter de se soustraire ou refuser de se soumettre aux contrôles prévus aux articles L. 232-12 à L. 232-16, ou de se conformer à leurs modalités, est passible des sanctions administratives prévues par les articles L. 232-21 à L. 232-23.

Je soussigné (Père, mère, responsable légal¹ du mineur) :

Demeurant (adresse complète) :

Téléphone :

Nom et prénom de l'Athlète :

Licencié(e) à la FFVB (numéro et club) :

Autorise(nt), dans le cadre du programme de lutte contre le dopage, les médecins « Agent de Contrôle du Dopage » à contrôler l'enfant ci-dessus grâce aux moyens de dépistage en vigueur y compris par voie de prélèvement sanguin. Sauf dénonciation par lettre recommandée adressée à la FF volley, cette autorisation est valable jusqu'à la majorité de l'enfant.

Fait à :

Le :

Signature(s) précédée(s) de la mention « lu et approuvé »

Le père, la mère, le représentant légal¹

L'Athlète

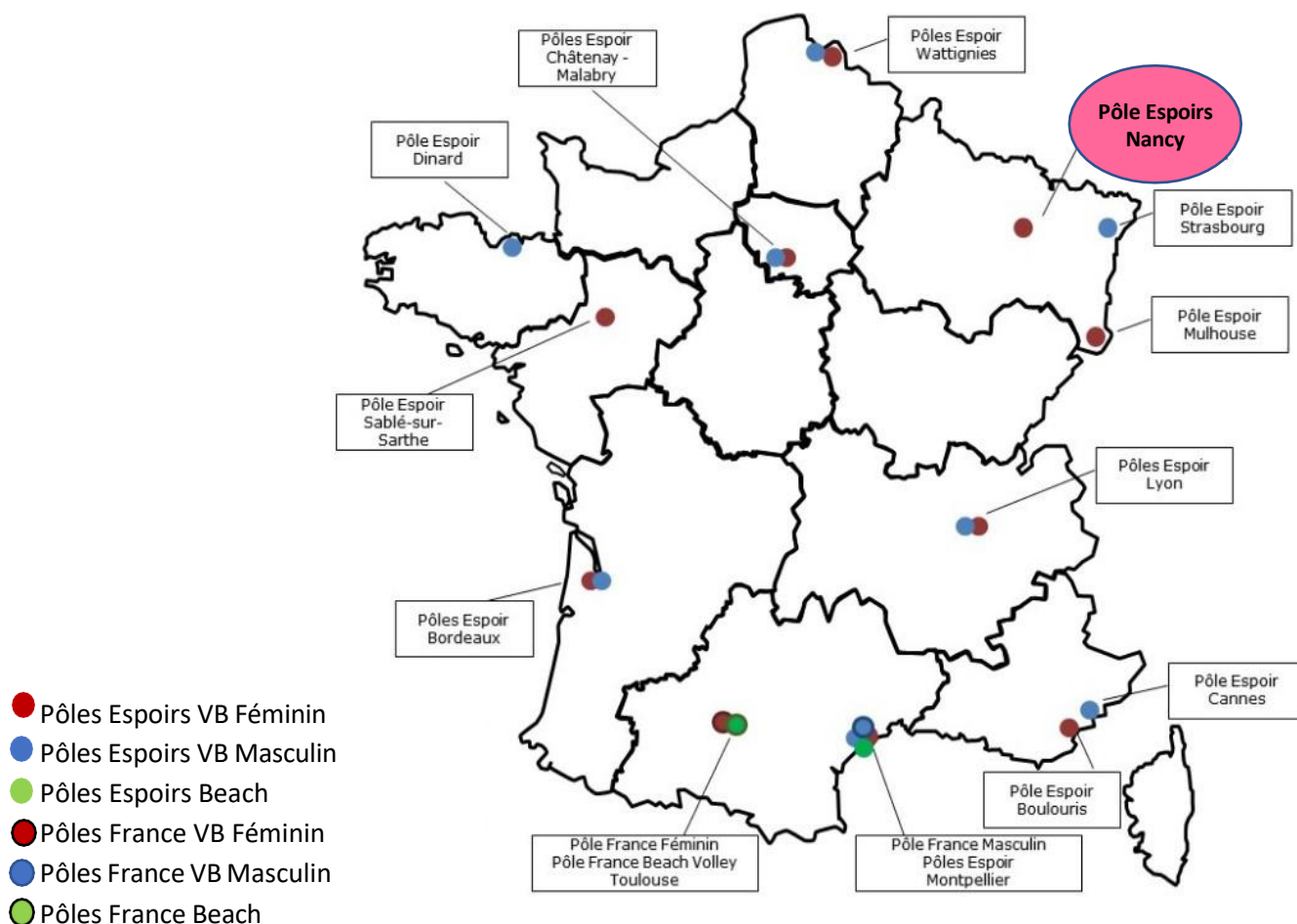
(1)
Rayez les mentions inutiles.

Un pôle Espoirs, c'est quoi ?

La FFvolley organise sa filière d'accès au Haut-Niveau via le PPF « Projet de Performance Fédéral », validé par le Ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques.

Par ses Pôles Espoirs, structures au cœur de cette architecture, la FFvolley propose de dispenser une formation sportive adaptée aux jeunes Athlètes licenciés qui possèdent les qualités requises pour s'engager dans une carrière de haut-niveau. Véritable tremplin d'accès à la haute performance, ces structures permanentes permettent de délivrer aux jeunes potentielles une formation de qualité. Y sont regroupées les élites régionales des ligues qui alimenteront potentiellement les CFCP (Centres de Formation des Clubs Professionnels), le Pôle France et les équipes de France jeunes. Le recrutement régional est naturellement privilégié. Cependant, des exceptions pourront être faites, au cas par cas, notamment pour les jeunes issus de ligues régionales dépourvues de Pôles Espoirs.

Sur le territoire national, côté féminin : 9 Pôles Espoirs et 1 Pôle France IFVB.



CREPS de Nancy

<https://www.creps-nancy.fr/>

Le CREPS de Nancy (Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives) s'inscrit dans le réseau GRAND INSEP. Il a pour but, entre autres, de développer l'offre de service à destination des sportifs de Haut-Niveau sur le territoire. Il répond au cahier des charges précis rédigé par l'INSEP et les Fédérations françaises.



Une convention entre le CREPS et le Pôle Espoirs de Volley de Nancy (structure fédérale supportée par la Ligue Grand-Est de Volley-ball) permet à cette dernière de bénéficier de cet environnement de Performance qui répond pleinement aux exigences du Sport de Haut Niveau par les conditions optimales d'entraînement, de préparation et de récupération offertes au sportif mais également par la qualité de ces installations sportives et médicales.

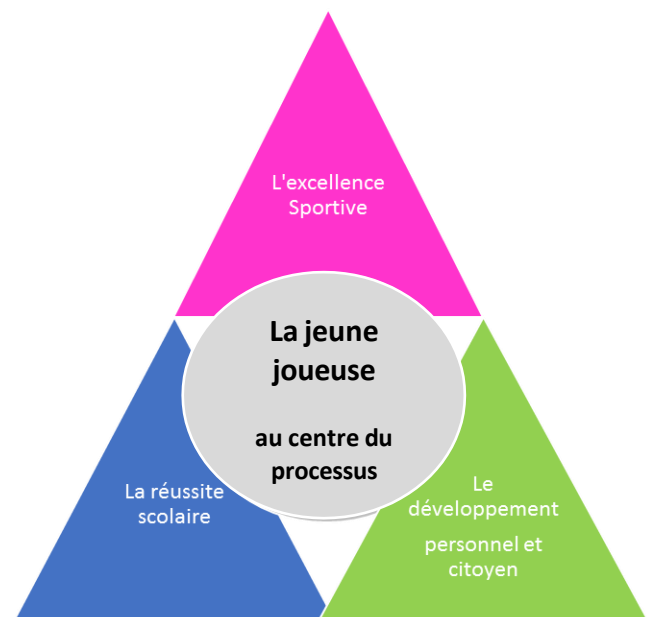
Nos volleyeuses y évoluent tout au long de l'année.

L'accompagnement de la jeune volleyeuse du Pôle de Nancy sera ainsi complet et adapté à cette recherche de performance.

Le règlement interne du CREPS est communiqué en début d'année scolaire à chaque sportive.

Le **Pôle Espoirs de Nancy** a donc pour objectif et mission d'offrir à des jeunes joueuses les conditions optimales favorisant la réalisation d'un triple projet à trois objectifs majeurs :

- Excellence sportive.
- Réussite scolaire.
- Développement citoyen et personnel.



Fonctionnement du Pôle Espoirs de Nancy

<https://youtu.be/vInMz6BFYHA>

Lien pour visionner une courte vidéo de présentation du Pôle

FORMATION SPORTIVE et PHYSIQUE

L'entraînement sportif dispensé s'effectue tout au long de la semaine (du lundi au vendredi) et représente un volume horaire hebdomadaire de 16 heures par joueuse (Volley-ball - Préparation Physique- Récupération-balnéo).

Dans le cadre du PPF, une lettre d'engagement et une convention Athlète/FFVolley sont signées chaque année.

Les joueuses entrant au Pôle doivent être licenciées à la FFVolley dans leur club au jour de la rentrée et pendant toute leur formation. L'assurance de la licence FFVolley de la joueuse couvre celle-ci durant sa pratique au Pôle Espoirs. Elles s'entraînent la semaine au Pôle, rentrent dans leur club respectif où elles restent licenciées dès le vendredi pour l'entraînement et la participation aux compétitions du week-end.

Le staff technique se compose de l'entraîneur principal, de ses adjoints et d'un préparateur physique.

LE STAFF TECHNIQUE - Saison 2023-24		
Entraîneur principal coordonnateur	Jérémy FUNDÉRÉ	Encadrement de l'ensemble des créneaux d'entraînement technique et de préparation physique. BEES 1° et 2° degré Volley-ball actuels DEJEPS / DESJEPS DEPVB Diplôme Entraîneur Professionnel (actuel Diplôme fédéral d'Entraîneur Expert 2) Master 2 : Faculté des Sports / INSEP : « Entraînement du sportif de Haut-Niveau et Ingénierie de formation » Mention TB Certifié en préparation mentale pour la performance
Entraîneur(e)s adjoint(e)s	Bruno MANESSIER	Présence et encadrement aux séances volley-ball. BEES 1° VB. DEJEPS
	Élise GÉNICOT	Présence et encadrement aux séances volley-ball. BEES 1° et 2° degré Volley-ball actuels DEJEPS / DESJEPS. Ancienne joueuse professionnelle. Directrice Technique Départementale au Comité Départemental 54 VB.
Préparateur physique	Frédéric FABIANI	Programmation et encadrement des séances de Prépa Physique. Entraîneurs Experts Niveau 4 FF.Athlé. BEES 1° et 2° degré Athlé. Diplôme Universitaire Préparation Physique (DIJON-COMETTI) Mention TB.

LA FORMATION SPORTIVE	
<i>Entraînements technico-tactiques</i>	12h hebdomadaires par joueuse. Encadrement par Jérémy FUNDÉRÉ + Bruno MANESSIER ou Élise GÉNICOT. Gymnase 40x20 – configuration 1, 2 ou 3 terrains – Parquet. Salle et matériel pédagogique dédiés au Volley-ball.
<i>Préparation Physique</i>	5h hebdomadaires par joueuse. Programmation et encadrement par Frédéric FABIANI et Jérémy FUNDÉRÉ. Accès libre aux salles de musculation et au matériel.
<i>Matchs de pré-National</i>	Participation au Championnat de Pré-National en tant qu'équipe « Pôle Espoirs Nancy ». Matchs joués en semaine, en parallèle de ce qui est proposé à la joueuse en club les week-ends. Cet engagement permet un espace compétitif régulier pour mise en application du travail technico-tactique réalisé aux entraînements. Déplacement avec minibus mis à disposition par le CREPS.
<i>Activités en club</i>	Les joueuses sont et restent licenciées dans leur club respectif. Elles s'y entraînent le vendredi soir et doivent répondre favorablement aux sollicitations sportives de celui-ci : entraînements, match de championnat ou coupe de France.
<i>Autour de la Performance</i>	Sensibilisation et actions diverses au fil de l'année sur les dimensions de la performance : informations sur l'utilisation des réseaux sociaux, les différentes formes de harcèlement, la préparation mentale pour la perf', la culture Volley, l'alimentation, le sommeil, etc... Possibilité de suivi individualisé avec diététicienne, psychologue.
<i>Bilans et entretiens</i>	Réguliers au cours de la saison de façon individuelle.



FORMATION SCOLAIRE

Chaque sportive est également une élève, placée sous l'autorité et la responsabilité du proviseur de l'établissement fréquenté et doit donc se conformer au règlement intérieur correspondant. Les trois établissements scolaires, qui accueillent les joueuses du Pôle Espoirs de Nancy, sont tous situés à 8-10 mn à pied du CREPS à Tomblaine.

Il s'agit des

- Collège Jean Moulin.
- Lycée général et technologique Arthur Varoquaux.
- Lycée professionnel des Métiers Marie Marvingt.

La différence entre nos athlètes et une élève « standard » de lycée ou de collège consiste en l'aménagement d'un emploi du temps permettant de libérer les élèves pour les séquences d'entraînements.

Le CPE au DSHN - Département du Sport de Haut Niveau – est chargé du suivi scolaire.

En soirée, au sein du CREPS sont également organisées des cours délocalisés (1 ou 2 maximum par semaine) dispensés par un professeur de l'E.N. Ces cours sont en effectif très réduits (8-10 élèves) pour y optimiser le travail. Si nécessaire, des cours de soutien peuvent être mis en place pour permettre aux élèves de combler leurs lacunes.

LA SCOLARITÉ	
<i>Suivi scolaire</i>	Un CPE est spécifiquement détaché sur le CREPS de Nancy, présent au quotidien. Ce Conseiller Principal d'Éducation est responsable du suivi scolaire et de la liaison avec les établissements scolaires des athlètes. Il échange régulièrement avec le responsable du Pôle. Il accompagne ainsi les joueuses dans leur projet scolaire et évoque les perspectives à court et moyens termes - orientation.
<i>Aménagements scolaires</i>	Etablissements scolaires (Collège et Lycée) à 10mn à pied Cours délocalisés en soirée assumés par des professeurs de l'Education Nationale en activité. Etudes dirigées en soirée avec présence et tutorat possible des MEI
<i>Soutien scolaire</i>	Le CPE peut être amené à mettre en place des aménagements et un soutien scolaire individualisé si nécessaire. Ex : partenariat avec Sciences Po Nancy pour cours individuels ciblés de soutien...
<i>Centre de documentation</i>	La médiathèque permet un accès à des postes informatiques et à la bibliothèque complète du CREPS.

HÉBERGEMENT

Les sportives seront toutes hébergées et internes au CREPS, sauf cas particuliers d'une joueuse habitant à proximité qui pourrait avoir un statut de demi-pensionnaire.

Le responsable de la Vie Interne au DSHN est chargé du recrutement et du suivi des « maitres d'étude et d'internat » qui veillent au bon déroulement de la vie interne. Ils sont en liaison étroite avec les entraîneurs et le coordinateur du Pôle Espoirs.

LA VIE INTERNE	
<i>Hébergement en chambre double</i>	<p>Pour nos volleyeuses, l'hébergement se situe dans le bâtiment principal - aile sécurisée « public mineure féminine ».</p> <p>Ces chambres leur « appartiennent » et leur sont accessibles tout au long de la journée durant les périodes scolaires, les week-ends et pendant les vacances scolaires.</p> <p>Aucune occupation de personnes extérieures en leur absence : pas de contraintes à enlever leurs affaires pour ces périodes.</p>
<i>... ou en chambre individuelle</i>	<p>Pour les étudiantes en classe de terminale uniquement.</p> <p>Volonté de laisser davantage d'autonomie pour préparer le baccalauréat.</p>
<i>Restauration au CREPS</i>	<p>L'ensemble des repas (petit déjeuner, déjeuner et dîner) est pris au CREPS. Ils sont préparés par une équipe de cuisiniers (75% de produit frais).</p> <p>Le menu est adapté au public sportif de Haut-Niveau et élaboré sous le contrôle d'une diététicienne.</p>
<i>Goûter</i>	<p>Mise à disposition d'un goûter quotidien au DSHN après les cours de l'après-midi et avant l'entraînement.</p>
<i>Surveillance</i>	<p>Assurée par une équipe de maitres d'étude et d'internat (MEI).</p> <p>Présence continue de ce personnel en journée et en nuitée (chambre de la surveillante sur le palier des jeunes mineures filles).</p> <p>Couverture de l'ensemble de l'établissement par un réseau de vidéosurveillance.</p>
<i>Buanderie</i>	<p>Accès libres aux lave-linge et sèche-linge.</p>



LE POLE MEDICAL	
Médecins	2 médecins du sport - ostéopathes expérimentés assument une permanence quotidienne au sein du CREPS et le suivi médical réglementaire. Procèdent aux consultations et délivrent les fiches médicales de triple surclassement.
Infirmière	Elle accueille les joueuses au quotidien, prise de RDV médecins, kinés, examens médicaux extérieur (IRM, scanner, radiographie, ...) Partenariat avec établissements de soins (clinique d'Essey-lès-Nancy, cabinet podologues, etc ...).
Soins Kinésithérapie	Présence en soirée 17h-20h et sur le temps de 12-14h d'une équipe de kinés (3 référents + étudiants kinés en formation pour prise en charge des différentes pathologies sur prescription médicale / massages de récupération confort).
Ré-athlétisation	2 membres du DSHN et 2 kinés sont habilités pour intervenir sur de la réathlétisation (retour encadré à la reprise de l'activité post-traumatique).
Psychologues	3 psychologues peuvent mettre en place un accompagnement de la joueuse (problématique de bien-être ou optimisation de la performance gestion du stress-routines-imagerie mentale...) à la demande du médecin, de la joueuse ou du responsable du Pôle Espoirs.
Espace récupération	Espace de Balnéothérapie : Jacuzzi, Bain froid, Sauna, Hammam. Deux créneaux hebdomadaires sont réservés pour le Pôle Volley.



Modalités d'intégration au Pôle Espoirs de Nancy

L'entrée en Pôle Espoirs concerne principalement toutes joueuses nées en 2011-2010-2009.

Pour certains profils spécifiques les 2008-07, les possibilités d'intégration existent également :

- Les grands gabarits de 1,83m ou plus.
- Les sportives aux qualités athlétiques remarquables (hauteur touchée avec élan aux alentours de 3m).
- Les joueuses aux qualités techniques exceptionnelles.

1. Le dossier d'inscription « demande de candidature » est accessible sur le site

- De la Ligue Grand-Est <https://www.lgevolley.com>
- De la FFvolley <http://www.ffvb.org/index.php?lvid=207&dsgtypid=37&artid=1065&pos=3>

Il devra être rempli et envoyé sous format numérique en amont de la journée de sélection avant le **Dimanche 07 avril 2024** à l'adresse mail suivante :

fundere_jeremy@yahoo.fr

2. Une lettre de motivation devra être associée au dossier d'inscription :

« Demoiselle,

Ton projet personnel serait d'intégrer le Pôle Espoirs Volley-Ball au CREPS de Nancy pour l'année scolaire prochaine 2024-25 et t'engager dans un chemin de performance.

Afin d'étudier ta candidature et de te connaître un peu mieux, je te demande de nous rédiger une lettre de motivation qui présentera ton projet, tes objectifs sportif, scolaire voire professionnel.

Tu pourras également y noter les questions que tu te poserais sur le fonctionnement du pôle. Nous y répondrons lors de la journée de sélection.

Ce document sera un élément important dans ton dossier d'admission. Je t'invite donc à y consacrer beaucoup d'attention.

Tu devras joindre cette lettre manuscrite à ton dossier d'inscription lors de son envoi ou au plus tard l'apporter avec toi lors de la journée du 17 avril.

Le staff du Pôle »

3. Les bulletins scolaires de l'année dernière 2022-23 ainsi que ceux de cette année 2023-24 devront également être envoyés dans ce dossier.

4. Présence à la journée de tests de sélection et de présentation de la structure.

Mercredi 17 avril 2024 (de 8h à 18h)

Gymnase Jeanvoine
CREPS de NANCY
1 avenue Foch
54270 ESSEY LÈS NANCY

8h15 à 8h30 : **Accueil** des candidates et de leurs parents.

8h30 à 11h00 : **Présentation** du CREPS et du Pôle Espoirs de Nancy aux candidates et accompagnants

- Présentation du CREPS de Nancy par un responsable du DSHN -Département Sport de Haut-Niveau.
- Présentation du staff technique, échanges sur les objectifs du Pôle Espoirs de Nancy (étape du PPF Parcours de Performance Fédéral).
- Visite des installations du CREPS (salles sportives, internat, service médical, etc).

11h00 à 12h30 : **Tests physiques** en gymnase

12h30 à 13h : **Déjeuner**

- Possibilité de prendre le repas au Creps pour les joueuses et leurs accompagnants.
(au tarif de 11 € / merci de confirmer le nombre de repas dans le dossier de candidature).

13h30 à 17h30 : **Évaluation technique** - séance d'entraînement volley-ball

- Évaluation du niveau d'engagement, du potentiel et des qualités techniques des candidates.

Votre fille devra être présente au CREPS le mercredi 17 avril 2024 munie de son équipement sportif (prévoir une paire de baskets indoor ainsi qu'une paire extérieure).

Si la date du mercredi 17 avril vous est problématique en raison d'impératifs sérieux, veuillez me contacter rapidement afin d'envisager ensemble une date et solution alternative (possiblement le 8 mai).

Jérémy FUNDÉRE
Responsable du Pôle Espoirs Féminin Volley-Ball
de Nancy
Cadre technique Ligue Grand-Est
P:+33 (0)6 07 85 65 92
fundere_jeremy@yahoo.fr

Une semaine type au Pôle de Nancy

Exemple d'une volleyeuse en classe de 3^o

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
07:00		07:00 Petit Déj'	07:00	07:00	07:00
07:30					07:30
08:00	08:00 Séance VOLLEY Collectif	07:55 PHYSIQUE	07:55 FRANCAIS	07:55 FRANCAIS	08:00 08:00
08:30		08:50 MATHS		08:50 MATHS	08:30
09:00					09:00
09:30					09:30
10:00	10:00 MATHS		10:00 HISTOIRE		10:00
10:30			10:55 SVT		10:30
11:00		10:45 Prépa. Physique		10:45 Prépa. Physique	10:55
11:30					11:00
12:00		12:00 Déjeuner	12:00 Déjeuner	12:00 Déjeuner	12:00
12:30					12:30
13:00	13:25 FRANCAIS	13:25 FRANCAIS			13:00
13:30					13:30
14:00	14:20 HISTOIRE GEO	14:20 HISTOIRE GEO		14:20 AP FRANCAIS en SA ou SB	14:00
14:30					14:30
15:00			15:00 Séance VOLLEY Collectif		15:00
15:30					15:30
16:00	16:00 Séance VOLLEY Collégiennes	16:00 Séance VOLLEY Collégiennes		16:00 Séance VOLLEY Collégiennes	16:00
16:30					16:30
17:00					17:00
17:30					17:30
18:00					18:00
18:30					18:30
19:00	19:00 Diner	19:00 Diner	19:00 Diner	19:00 Diner	19:00
19:30					19:30
20:00	20:00 ETUDES 3EMES	20:00 ETUDES 3EMES	20:00 ETUDES	20:00 ETUDES 3EMES	20:00
20:30		20:45 Cours Délocalisé ESP		20:45 Cours Délocalisé ANG	20:30
21:00		Match de PréNat	Match de PréNat	Match de PréNat	21:00
21:30					21:30
22:00					22:00

13:30 Espace récupération

Week-end
Retour en Club pour un entraînement le vendredi soir et matchs club (samedi et/ou dimanche)

Le Pôle de Nancy engagé en championnat PréNat
Matchs joués en semaine
Mardi - Mercredi et/ou Jeudi



Coût global de la saison au Pôle de Nancy avec liste des prestations associées

Approximativement 5 300 € de pension *

+

175 € pour pack équipement **

* Ce tarif comprend l'ensemble des prestations suivantes situés dans l'enceinte même du CREPS.
(Sans surcoût).

Internat, restauration CREPS, formation physique, sportive, à l'arbitrage, engagement et déplacement championnat Pré-Nat, suivi médical et scolaire, Paiements mensuels sur 11 mois

** Pack sportif (survêtement – sweatshirt – T-shirts entrainement – legging – ¾ pant – paires chaussettes – shorts – maillots de match – 1 sac à dos,...)

Des aides financières peuvent être accordées par différentes instances

Aides liées au statut de sportives Haut-Niveau et/ou aux revenus :
Bourse sociale FFvolley, Région Grand-Est, Conseil départemental, club, ...

